



*Programme d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage : approche duale adaptée au Burkina Faso*

## **TERMES DE REFERENCES**

**Séminaire de formation des gestionnaires de ressources humaines et managers d'entreprises sur l'identification des besoins de formation, les outils performants de gestion des ressources humaines et accompagnement à l'élaboration des plans de formation**

*Juillet 2020*



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Direction du développement  
et de la coopération DDC

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Burkina Faso fait face à plusieurs défis dans la construction de son développement économique et social. Parmi ces défis, figure en bonne place l'insuffisance des ressources humaines qualifiées. Le dispositif actuel de développement des compétences n'est pas en mesure de répondre aux besoins de qualification des ressources humaines dans les secteurs porteurs de création de richesses. Des insuffisances ont été relevées et sont relatives à l'accroissement de la demande de formation professionnelle et continue, l'inadéquation emploi/formation, la qualité des formations.

Chaque année, le CNPB procède à l'identification des besoins de formation des entreprises et des organisations professionnelles membres en vue de formuler un projet de renforcement de leurs capacités. Dans ce processus, le CNPB rencontre des difficultés liées à la faible capacité des gestionnaires de ressources humaines à identifier les besoins de formation du personnel et partant à élaborer un plan de formation entreprise. Très peu de responsables formation sont à même d'identifier des objectifs à atteindre, des problèmes à régler, des changements à anticiper pour lesquels la formation est une réponse, parmi d'autres, pour combler un écart entre des compétences acquises et des compétences requises. Or l'élaboration du plan de formation de l'entreprise, qui est une étape fondamentale et décisive permet d'ancrer l'entreprise dans une logique de développement des compétences individuelles et collectives. Pour les PME-PMI et les entreprises, la gestion des compétences restent un sujet de préoccupation constant : sur quoi et comment former son personnel ? La formation est généralement perçue comme un investissement des plus rentables. Selon une enquête parue dans le journal *“Les Affaires de janvier 1997”*, les chefs d'entreprise interrogés affirment que, pour *chaque dollar investi en formation, ils récupèrent 10 à 46 fois leur mise !* Un tel rendement est cependant conditionnel à la qualité de la formation et à la façon dont elle est gérée.

Une étude réalisée par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA) en 2012 concernant la formulation d'un projet d'appui à la création et au développement des PMI/PME, a fait ressortir que parmi les entreprises sondées à Ouagadougou et Bobo, 96% de dirigeants d'entreprises ont souhaité que soient pris en compte dans le projet, le financement de la formation de leurs ressources humaines en élaboration de plan de formation-entreprise et l'organisation de sessions de formation à leur profit pour améliorer leurs capacités managériales.

Dans cette dynamique, le Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB), avec l'appui du Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (MJPEJ) a plaidé auprès de la Coopération suisse et obtenu le financement du Programme d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (PAFPA). Ce programme se veut une réponse concertée du

MJPEJ et du secteur privé, pour le changement structurel de notre économie à travers la qualification des jeunes et des femmes, dans les secteurs porteurs d'emplois et de richesse. Cette réponse prend en compte les légitimes aspirations des jeunes, à travers ce programme de développement des compétences techniques et professionnelles.

Ce Programme qui s'exécute sur la période de 2018-2022 se veut un moyen de rendre disponible une masse critique de compétences humaines pour accompagner la création et la consolidation d'entreprises et le développement de l'auto-emploi dans les secteurs porteurs de croissance.

Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de travail annuel et de budget (PTAB ) 2020, il est prévu la formation des gestionnaires des ressources humaines et managers d'entreprises sur l'identification des besoins de formation, l'élaboration et l'utilisation d'outils performants de gestion des ressources humaines

## **2. OBJECTIFS**

L'objectif général du séminaire de formation est de renforcer les capacités des gestionnaires des ressources humaines et managers par la formation et l'accompagnement à l'élaboration des plans de formation entreprises en vue de permettre aux bénéficiaires de disposer des plans de formation entreprises.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Renforcer les capacités des bénéficiaires à l'élaboration de plans de formation entreprises,
- D'accompagner les entreprises bénéficiaires à l'élaboration de leur plan de formation;

## **3. RESULTATS ATTENDUS**

Les résultats attendus du séminaire et de l'appui:

- Les capacités des entreprises bénéficiaires sont renforcées à l'élaboration de plans de formation entreprises,
- Les entreprises bénéficiaires sont accompagnées à l'élaboration de leur plan de formation ;
- Les bénéficiaires disposent d'outils performants de gestion des ressources humaines ;

## **4. METHODOLOGIE**

L'animation pédagogique du séminaire de formation se basera sur une approche participative qui permettra à travers des échanges interactifs, un partage de connaissances et d'expériences. La formation sera agencée par des présentations, des exposés théoriques, des études de cas et la mise en situation. La formation se fera en trois (03) étapes. Un premier atelier de quatre jours permettra d'avoir les bases pour l'élaboration d'un plan de formation, suivi d'un accompagnement à l'élaboration de plan de formation entreprise, où les gestionnaires RH travailleront individuellement sur leurs plans personnels sous la supervision de personnes ressources (à distance ou en présentiel) et un atelier final de validation des plans regroupera à nouveau les participants.

## **5. CONTENU PEDAGOGIQUE**

- Identification des besoins de formation ;
- Analyse des Besoins en Formation ;
- Définition des priorités de formation
- Elaboration du plan de formation.
- Formation des séminaristes.
- Évaluation de la formation
- Elaboration du bilan social de l'entreprise

## **6. PUBLIC CIBLE**

Le séminaire est destiné aux responsables formation, gestionnaires de ressources humaines et managers d'entreprises. Le nombre estimé des participants est de 30 personnes.

## **7. TARIF DE LA FORMATION**

Les participants à la formation contribuent à **hauteur de 75 000 FCFA par** participant soit 8% du coût de la formation. Une pause-café et un repas par jour sont assurés pour tous les participants.

## **8. DATE ET LIEU**

Le séminaire se tiendra du 8 au 11 septembre 2020 à la salle de conférence du Centre Cardinal Paul Zoungana de Ouagadougou.